



SÉRIE DE RÉPARTITION
CONCERT^{MC}
P R I M E R I C A

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

3 1 d é c e m b r e 2 0 2 3

FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE CROISSANCE PRIMERICA

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants de nature financière mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 800 510-7375, en nous écrivant à notre Centre de traitement, 1050-55 Standish Court, Mississauga (Ontario) Canada L5R 0G3, à l'attention du Service à la clientèle Primerica Concert, en nous contactant à concert@primerica.com ou en visitant le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire du fonds de placement, des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du Fonds.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds équilibré mondial de croissance Primerica (le « Fonds »), notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjectures, ou comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire » ou « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur les stratégies et le rendement futurs, sur les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que, sauf si la loi l'exige, le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds. Relativement aux énoncés prospectifs, veuillez examiner attentivement les risques décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds. Vous pouvez obtenir ces documents sur le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectifs et stratégies de placement

Le Fonds équilibré mondial de croissance Primerica (le « Fonds ») cherche à obtenir une croissance du capital à long terme et à réaliser un revenu en investissant, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'autres fonds communs de placement, dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, américaines et internationales. À l'heure actuelle, le Fonds a pour objectif d'investir environ 80 % de son portefeuille dans des fonds communs de placement sous-jacents qui détiennent des titres de capitaux propres, et environ 20 % dans des fonds communs de placement sous-jacents qui détiennent des titres à revenu fixe. Les fonds communs de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels le Fonds investit sont choisis parmi les fonds communs de placement composant le groupe de fonds AGF gérés par Placements AGF Inc. (AGF).

Gestion des Fonds PFSL Ltée (« PFSL » ou le « gestionnaire ») a recours aux services d'un conseiller en valeurs pour déterminer la répartition du portefeuille du Fonds. Il s'agit de TELUS Health Investment Management Ltd. (THIM), qui s'appelait Gestion de placements LifeWorks Ltée. THIM, à titre de conseiller en valeurs du Fonds, formule des recommandations sur la répartition de l'actif et sur la sélection des titres. PFSL a également retenu les services d'AGF à titre de conseiller en valeurs supplémentaire, comme il est indiqué plus loin.

Risque

Les risques de placement dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus simplifié. Le Fonds convient aux investisseurs à long terme qui recherchent un placement combinant revenu et croissance du capital, mais accordent une importance secondaire au revenu, et qui ont une tolérance de faible à moyenne à l'égard du risque.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a enregistré une performance inférieure à celle de son indice de référence mixte, avec un résultat de +7,4 %, contre +14,9 % pour l'indice de référence mixte. L'indice de référence mixte est composé de l'indice MSCI Monde (50 %), de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index (25 %), de l'indice composé S&P/TSX (15 %), de l'indice MSCI Marchés émergents (5 %) et de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-3 Year Index (5 %).

Au 31 décembre 2023, le Fonds avait investi dans les fonds sous-jacents suivants (présentés par ordre décroissant de pondération) : le Fonds mondial de dividendes AGF (22,7 %), le Fonds Sélect mondial AGF (22,4 %), le Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF (10,1 %), le Fonds de revenu fixe Plus AGF (10,1 %), le Fonds d'obligations à rendement global AGF (9,0 %), le Fonds des marchés émergents AGF (5,7 %), la Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF (5,1 %), la Catégorie Secteurs américains AGF (5,0 %), le Fonds de croissance américaines AGF (4,0 %), le Fonds d'obligations de sociétés mondiales (4,0 %) et le Fonds d'obligations des marchés émergents AGF (2,0 %).

L'année 2023 a été marquée par une nette reprise des marchés mondiaux après la correction de l'an dernier. Les actions ont connu un rebond particulièrement prononcé, en particulier celles des marchés développés. Les actions américaines ont réalisé le meilleur rendement, surtout grâce à l'excellente performance du secteur des technologies de l'information. Les marchés émergents sont quant à eux restés à la traîne des marchés développés. Les marchés ont été stimulés par l'optimisme des investisseurs, qui ont fait fi des problèmes tels que les hausses de taux d'intérêt, la crise bancaire aux États-Unis et les complications liées au plafond de la dette. Cet optimisme découle de l'engouement pour les entreprises liées à l'intelligence artificielle, du ralentissement de l'inflation, de la résilience de l'économie nord-américaine, de la solidité des bénéfices des sociétés et d'une importante baisse des rendements au quatrième trimestre.

Les indices de titres à revenu fixe canadiens et étrangers ont également gagné du terrain, mais moins que les marchés des actions pendant la période. À la fin de l'année, les courbes des taux des obligations d'État sont demeurées inversées au Canada et aux États-Unis, les rendements des obligations à court terme ayant augmenté tandis que ceux des obligations à long terme ont légèrement reculé.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le résultat des indices composant l'indice de référence mixte s'est établi à +21,8 % pour l'indice MSCI Monde, à +6,5 % pour l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index, à +11,8 % pour l'indice composé S&P/TSX, à +7,9 % pour l'indice MSCI Marchés émergents et à +3,9 % pour l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-3 Year Index. Les résultats des indices de référence sont indiqués au montant brut et présentés en dollars canadiens.

Facteurs de performance du Fonds

Les fonds sous-jacents ont été surclassés par leur indice de référence en 2023. Le Fonds Sélect mondial AGF et le Fonds mondial de dividendes AGF ont été le principal frein à la performance pour la période close le 31 décembre 2023.

Le Fonds Sélect mondial AGF et le Fonds mondial de dividendes AGF ont été surpassés par leur indice de référence. L'indice MSCI Monde a pris 21,8 %, tandis que le Fonds Sélect mondial AGF et le Fonds mondial de dividendes AGF ont tous deux

gagné 7,7 %. Ces trois fonds d'actions mondiales détenaient des titres relativement stables et non cycliques ou ils étaient sous-pondérés dans les secteurs de croissance. Cette stratégie a porté fruit durant la phase baissière de 2022, mais elle a nui au rendement en 2023 en raison de la préférence du marché pour les titres à forte croissance et les titres cycliques comme ceux des sociétés des technologies de l'information. Plus particulièrement, la sous-pondération des sept titres américains à très grande capitalisation a été le facteur qui a freiné le plus la performance des deux fonds d'actions mondiales d'AGF.

Le Fonds des marchés émergents AGF a également moins bien fait que son indice de référence, en raison de la sélection des titres et de la répartition géographique, et il a nui au rendement du Fonds. Le Fonds a enregistré un rendement de -3,1 %, tandis que l'indice MSCI Marchés émergents a obtenu un résultat de 7,9 %. Au cours de la période, la sélection des titres défavorable en Chine, au Brésil et à Taïwan, la surpondération de Hong Kong, l'absence du Mexique et la sous-pondération de Taïwan ont pesé sur le rendement du Fonds.

Dans la composante titres à revenu fixe, le Fonds d'obligations à rendement global AGF et le Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF ont nui le plus à la performance. Le Fonds d'obligations à rendement global AGF a obtenu un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte au cours de la période, soit +3,3 %, contre +9,0 %. La faiblesse du Fonds d'obligations à rendement global AGF est principalement attribuable à la sous-pondération des obligations de sociétés à rendement élevé et à la surpondération des obligations d'État.

Le rendement du Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF a également été inférieur à la performance de son indice de référence, l'indice Bloomberg U.S. Corporate High-Yield Bond Index, soit +4,2 % contre +11,0 % en raison de son positionnement prudent, qui comprend une préférence pour les obligations à rendement élevé de grande qualité, une exposition aux obligations de catégorie investissement et une courte durée.

La répartition de l'actif a été avantageuse dans l'ensemble pour le Fonds en 2023. La surpondération des actions américaines et la sous-pondération des titres à revenu fixe canadiens à durée courte ont été les facteurs les plus favorables au rendement. Ce positionnement stratégique a permis au Fonds de profiter de l'envolée du marché des actions américain et du regain généralisé d'optimisme. L'indice S&P 500 (en hausse de 23,0 %) a mieux fait que l'indice MSCI Monde, et l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-3 Year Index (en hausse de +3,9 %), qui représente la composante titres à revenu fixe à durée courte, a moins bien fait que tous les autres grands indices d'actions et que l'indice de référence mixte du Fonds.

Cependant, ces gains ont été partiellement effacés par une sous-pondération des actions mondiales, lesquelles ont mieux fait que l'indice de référence du Fonds.

Dans l'ensemble, les décisions de placement concernant les titres à revenu fixe ont contribué au rendement du Fonds, plus particulièrement celle de maintenir une sous-pondération en titres à revenu fixe canadiens. Les indices de titres de créance de marchés émergents, de titres à rendement élevé des États-Unis et de titres à rendement élevé du reste du monde ont nettement mieux fait que l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index (6,5 %). Plus précisément, les indices de titres de créance de marchés émergents, de titres à rendement élevé des États-Unis et de titres à rendement élevé du reste du monde ont respectivement progressé de 10,3 %, 11,0 % et 11,6 %.

Faits récents

THIM a adopté une stratégie de répartition tactique de l'actif par catégorie qui privilégie de petits placements dans les fonds sous-jacents réévalués fréquemment, afin d'ajuster au besoin la répartition de l'actif en temps opportun. Des mises à jour aux hypothèses de THIM concernant les perspectives des marchés financiers ont entraîné des modifications de la répartition de l'actif en janvier 2023.

Contexte macroéconomique mondial

En 2023, les marchés du monde entier se sont relevés après avoir subi des ventes massives en 2022. Les actions ont connu un rebond considérable, notamment aux États-Unis. Malgré une multitude de difficultés, notamment les relèvements du taux directeur opérés par les banques centrales dans la plupart des pays développés (à l'exception du Japon), l'augmentation soutenue des taux, la crise bancaire aux États-Unis (banques régionales) et en Europe (Credit Suisse), les complications liées au plafond de la dette aux États-Unis et les perturbations géopolitiques en cours, il y a eu un regain d'optimisme sur les marchés.

Cet optimisme a été principalement alimenté par la résilience des économies à l'échelle mondiale et les solides bénéfices des sociétés au premier semestre de l'année. Au troisième trimestre, la confiance sur les marchés a momentanément changé en raison d'inquiétudes concernant la montée persistante des taux, les hausses des cours du pétrole et les solides données économiques. Cependant, les marchés ont finalement rebondi pour terminer l'année en force, sous l'effet du ralentissement de l'inflation et de la baisse de taux sur les marchés à l'échelle mondiale, les investisseurs commençaient à anticiper des réductions de taux d'intérêt en 2024.

Les marchés des actions ont affiché d'excellents résultats au cours de l'année, certains grands indices ayant enregistré des gains dépassant 20 %. Les rendements substantiels des « Sept Magnifiques » ont été le moteur de cette performance. Elles

sont les sept plus grandes sociétés technologiques américaines : Alphabet Inc., Amazon.com Inc., Apple Inc., Meta Platforms Inc., Microsoft Corp., NVIDIA Corp. et Tesla Inc. L'indice composé S&P/TSX a réalisé un gain de 11,8 % pour l'exercice, sous l'effet des facteurs macroéconomiques favorables au Canada. Cependant, le secteur des technologies de l'information et la forte pondération de l'énergie ont nuï au rendement. La baisse des prix du pétrole au cours de la période a gêné le secteur de l'énergie.

Les marchés développés ont nettement dépassé les marchés émergents, l'indice MSCI Monde ayant affiché une progression de 21,8 %, comparativement à 7,9 % pour l'indice MSCI Marchés émergents. Cette différence peut être attribuée aux capitaux affluant vers les marchés développés, en raison de l'amplification des incertitudes, et à la performance économique décevante de la Chine à la suite de sa réouverture post-COVID. Tandis que l'économie chinoise montrait des signes de résilience, du fait des mesures de relance du gouvernement, cet apport positif a été éclipsé par les remous persistants sur le marché immobilier, important sujet d'inquiétude pour les investisseurs.

Le style de placement axé sur la croissance et surtout le secteur des technologies de l'information ont été les moteurs du rebond des marchés des actions. À l'inverse, les services collectifs et les produits de première nécessité, deux secteurs stables et cycliques, ont connu la pire performance, tout comme l'énergie.

Nous tenons à rappeler que les modifications apportées à la répartition de l'actif du Fonds de 2021 à 2023 visaient à atténuer la prédominance de certains styles de placement par un équilibre entre les stratégies orientées croissance et les stratégies orientées valeur. Cette méthode vise à rendre la performance du Fonds moins vulnérable à l'évolution de la conjoncture du marché.

Du côté des titres à revenu fixe, les préoccupations des investisseurs étaient centrées sur la persistance de l'inflation et les politiques monétaires restrictives jusqu'à la fin du troisième trimestre, les banques centrales à travers le monde ayant procédé à des hausses des taux directeurs dans un effort concerté visant à lutter contre l'inflation. Vers la fin de l'année, un changement important s'est opéré quand les banques centrales ont commencé à adopter un ton plus accommodant dans leurs communications, ce qui a eu un impact sur le moral des investisseurs et suscité des anticipations de réductions de taux en 2024. Les rendements des obligations ont par la suite baissé de façon marquée en raison de ce changement. Dans l'ensemble, les indices de titres à revenu fixe ont terminé l'année en territoire positif.

Au cours de la période, les courbes des taux se sont légèrement accentuées au Canada et aux États-Unis, car les taux à court terme ont augmenté tandis que les taux à long terme ont reculé quelque peu. Sur le marché du crédit, les titres à rendement élevé et les titres de catégorie investissement ont mieux fait que les obligations d'État, du fait des solides bénéfices des sociétés et de la résilience de l'économie mondiale.

Incidences sur le Fonds et changements apportés en 2023

En 2023, d'autres changements ont été apportés dans le cadre des efforts continus pour optimiser la répartition de l'actif du Fonds et pour assurer une excellente sélection des titres dans les fonds sous-jacents. Ces changements comprennent une réduction de la part du Fonds des marchés émergents AGF au profit de celle du Fonds de croissance américaine AGF. La surpondération des marchés émergents a été réduite au profit de positions ciblées en actions américaines afin d'élargir la diversification régionale de la composante actions. Le Fonds de croissance américaine AGF est une nouvelle composante du Fonds, choisie en raison de sa performance supérieure à celle de ses semblables et de son caractère complémentaire, qui permet d'atténuer davantage la prédominance de certains styles de placement. Par ailleurs, avec ce changement, nous avons réduit la composante titres à revenu fixe, le Fonds de revenu fixe Plus AGF et le Fonds d'obligations des marchés émergents AGF ont vu leurs parts réduites au profit du Fonds d'obligations à rendement global AGF.

Comme nous l'avons mentionné, la réduction de la pondération des actions des marchés émergents au profit des actions américaines a été favorable au Fonds, car l'indice S&P 500 a affiché le meilleur rendement et la performance de l'indice MSCI Marchés émergents a été inférieure à celle des autres indices internationaux. Le Fonds de croissance américaine AGF a toutefois été surclassé par l'indice S&P 500 en 2023, en raison de la sous-pondération du secteur des technologies de l'information, plus particulièrement de l'absence de titres des technologies de l'information des « Sept Magnifiques » dont il a été question précédemment, et de la sélection défavorable des titres dans les services de communication, les services collectifs et les matériaux. Nous pensons toujours que le Fonds de croissance américaine AGF est un excellent fonds d'actions américaines.

Les changements effectués dans la composante titres à revenu fixe ont été légèrement défavorables, le Fonds de revenu fixe Plus AGF ayant mieux fait que le Fonds d'obligations à rendement global AGF, bien que la performance de son indice de référence ait été supérieure à celle de l'indice des titres à revenu fixe canadiens (l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index). Le Fonds d'obligations des marchés émergents AGF a enregistré des rendements presque équivalents à ceux du Fonds de revenu fixe Plus AGF, tandis que son indice de référence a mieux fait que l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index.

Nous avons encore confiance dans le positionnement actuel du Fonds. Bien que le Fonds de croissance américaine AGF, le

Fonds Sélect mondial AGF et le Fonds mondial de dividendes AGF n'aient pas tiré avantage du rebond des technologies de l'information, ils demeurent en bonne position pour profiter de la reprise d'autres secteurs, comme le démontrent de récentes tendances sur les marchés.

Étant donné la persistance des préoccupations liées à un ralentissement économique et aux incertitudes concernant les politiques monétaires, nous nous attendons à ce que l'importance accordée à la diversification et aux placements de grande qualité soit avantageuse pour le Fonds.

Comme les conditions macroéconomiques évoluent rapidement, THIM, en collaboration avec PFSL et AGF, continue de surveiller et d'ajuster la répartition de l'actif du Fonds. Ces décisions sont revues et approuvées trimestriellement, et l'actif est rééquilibré au besoin pour améliorer le positionnement du Fonds. Nous continuons d'étudier en profondeur les pondérations et les placements du Fonds afin de répartir l'actif de la meilleure façon.

Exposition du Fonds au conflit entre la Russie et l'Ukraine

Le Fonds a une exposition négligeable à la Russie par l'intermédiaire du Fonds des marchés émergents AGF. Bien que ces positions aient perdu la plus grande part de leur valeur de marché, l'incidence sur le Fonds est minime. En raison des sanctions, embargos et/ou de l'interdiction de négociation toujours en vigueur, ces modestes positions demeurent statiques. Une mise à jour sera fournie lorsque l'interdiction de négociation de titres russes sera levée, s'il y a lieu.

Normes IFRS de comptabilité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité, publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Opérations avec des parties liées

PFSL est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Il reçoit des frais de gestion en contrepartie des services en matière de gestion des placements et d'administration qu'il rend au Fonds. En plus des frais de gestion ci-dessous, le Fonds a engagé des frais juridiques de 4 080 \$ qui ont été payés à La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada, société affiliée de PFSL, et a versé des honoraires de 18 192 \$ aux membres du comité d'examen indépendant (le CEI).

Les Placements PFSL du Canada Ltée, société mère de PFSL et également courtier en fonds communs de placement, est le distributeur exclusif du Fonds et est responsable de la promotion de ses parts et de leur vente par l'intermédiaire de ses représentants.

Le Fonds est géré activement par THIM, qui assure une surveillance continue et fournit des services de répartition de l'actif, d'analyse de fonds ainsi que des services connexes de conseils en valeurs, tandis qu'AGF, à titre de conseiller en valeurs, fournit des conseils sur les opérations quotidiennes. Les frais liés aux services fournis par les conseillers en valeurs sont compris dans les frais de gestion.

Le Fonds n'a pas eu à s'appuyer sur une approbation, une recommandation favorable ou une directive permanente du CEI en ce qui concerne les opérations avec des parties liées.

Toutes les opérations avec des parties liées sont évaluées à la juste valeur.

Frais de gestion

En contrepartie des services obtenus en matière de gestion des placements et d'administration, le Fonds a payé à PFSL, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, des frais de gestion de 4 955 853 \$ calculés quotidiennement au taux de 0,41 % de la valeur liquidative du Fonds et versés chaque mois. Le Fonds a reçu d'AGF ou des fonds sous-jacents des remises à l'égard des frais de gestion calculées à un taux annuel de 0,31 % à 0,35 % de la valeur liquidative des fonds sous-jacents, de sorte que les frais de gestion supplémentaires imputés au Fonds ne pouvaient être supérieurs à 0,10 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a reçu des remises de 3 532 870 \$ à l'égard des frais de gestion, et les frais de gestion nets pris en charge directement par le Fonds étaient de 1 422 983 \$.

Les frais de gestion ont été pris en charge à la fois par le Fonds et par les fonds sous-jacents dans lesquels il investit. Le Fonds n'a payé aucuns frais de gestion qui seraient exigibles d'un fonds sous-jacent pour le même service.

Les frais de gestion ont servi à payer les services principaux suivants, selon les pourcentages indiqués :

i)	Conseils en placement	1 %
ii)	Administration et autres	99 %

Aucune partie des frais de gestion versés à PFSL par le Fonds n'a servi à financer des frais de courtage gagnés par des représentants de PFSL ou des activités promotionnelles du Fonds.

Principales données financières

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et des cinq derniers exercices.

Actif net par part du Fonds (1) (10) :	31 déc.				
	2023	2022	2021	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice (2)	16,36	18,75	18,36	18,10	16,08
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des produits	0,31	0,21	0,13	0,10	0,25
Total des charges (distributions non comprises)	(0,03)	(0,02)	(0,03)	(0,02)	(0,02)
Profits (pertes) réalisés pour l'exercice	-	0,73	1,42	0,52	0,08
Profits (pertes) latents pour l'exercice	0,91	(2,50)	0,01	0,05	1,86
Augmentation (diminution) totale liée aux activités (2)	1,19	(1,58)	1,53	0,65	2,17
Distributions					
Revenu net de placement (dividendes non compris)	(0,11)	(0,07)	(0,05)	(0,05)	(0,15)
Dividendes	(0,04)	(0,02)	(0,01)	(0,01)	-
Gains en capital	-	(0,76)	(1,09)	(0,20)	-
Remboursement de capital	-	-	-	(0,18)	-
Distributions annuelles totales (2) (3)	(0,15)	(0,85)	(1,15)	(0,44)	(0,15)
Actif net au 31 déc. (2) (4)	17,42	16,36	18,75	18,36	18,10
Ratios et données supplémentaires (10) :	31 déc.				
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) (5)	1 067 030	1 113 816	1 286 006	1 231 992	1 228 189
Nombre de parts en circulation (5)	61 238 399	68 077 278	68 571 700	67 085 978	67 842 687
Ratio des frais de gestion (6)	2,42 %	2,43 %	2,45 %	2,42 %	2,44 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (7)	2,42 %	2,43 %	2,45 %	2,42 %	2,44 %
Ratio des frais d'opérations (8)	0,07 %	0,07 %	0,08 %	0,09 %	0,05 %
Taux de rotation du portefeuille (9)	11,73 %	19,77 %	32,11 %	20,41 %	3,64 %
Valeur liquidative par part	17,42	16,36	18,75	18,36	18,10

Notes explicatives :

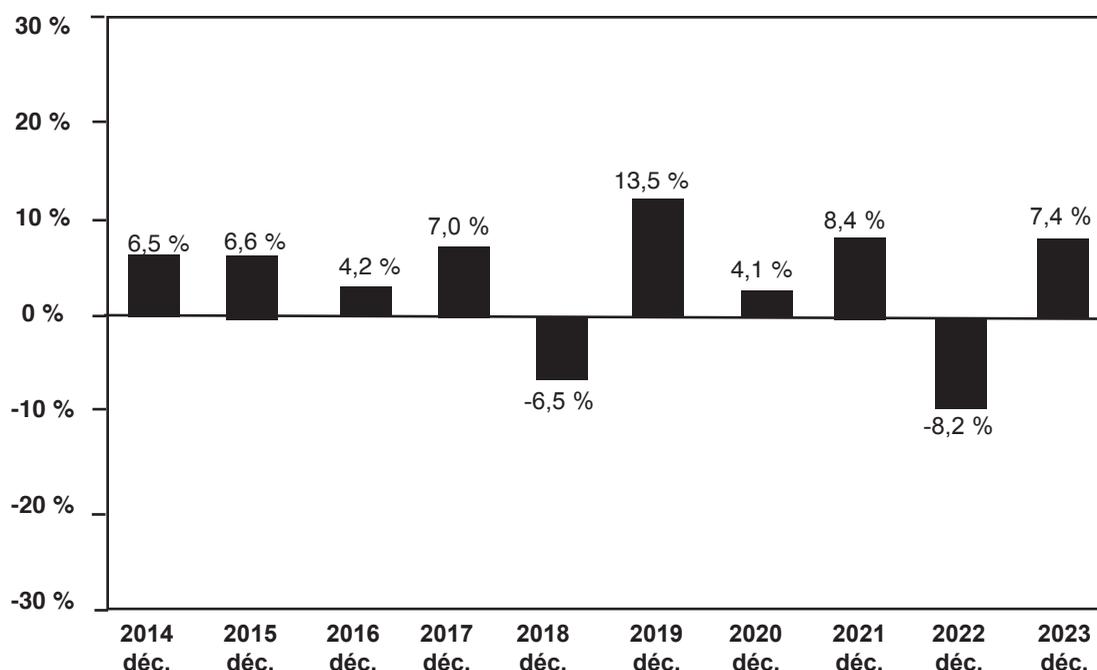
- (1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.
- (2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- (3) Les distributions ont été versées comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.
- (4) Les données financières par part sont établies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période et que les distributions sont établies selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent.
- (5) Données au 31 décembre de l'année indiquée.
- (6) Le ratio des frais de gestion est fonction du total des charges (sans tenir compte des commissions et des autres coûts de transactions) du Fonds et des fonds sous-jacents de l'exercice en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds au cours de la période.
- (7) Le cas échéant, PFSL a absorbé certaines charges ou a abandonné certains honoraires qui auraient autrement été payables par le Fonds. Les montants absorbés sont déterminés annuellement à la discrétion de PFSL, qui peut mettre fin à l'absorption en tout temps.
- (8) Le Fonds n'a directement engagé aucune commission de courtage ni aucun autre coût de transactions au cours de l'exercice. Le ratio des frais d'opérations représente la proportion du total des commissions et des autres coûts de transactions des fonds sous-jacents applicable au Fonds en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds au cours de la période.
- (9) Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
- (10) Toutes les données présentées dans les tableaux sont établies conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Rendement passé

L'information sur le rendement présentée est fondée sur l'hypothèse que toutes les distributions effectuées par le Fonds au cours des périodes visées ont été réinvesties dans d'autres titres du Fonds, et que le rendement aurait été plus faible s'il n'y avait pas eu réinvestissement des distributions. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour chacun des exercices indiqués, et illustre son évolution dans le temps. Il indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période.

**Rendements annuels composés (au 31 décembre)**

Le tableau suivant présente l'historique des rendements annuels composés du Fonds pour les périodes indiquées, en comparaison du rendement de l'indice de référence mixte, tel qu'il est décrit ci-dessous.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds équilibré mondial de croissance Primerica	7,4 %	2,2 %	4,8 %	4,1 %	4,4 %
Indice de référence mixte	14,9 %	5,4 %	8,9 %	8,1 %	6,4 %

Indice de référence mixte	Indice composé S&P/TSX	Indice MSCI Monde	Indice MSCI Marchés émergents	Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada
18 juin 2013 - 17 avr. 2015	30 %	35 %	-	35 %	-
20 avr. 2015 - 1 ^{er} sept. 2019	15 %	50 %	5 %	25 %	5 %

Indice de référence mixte	Indice composé S&P/TSX	Indice MSCI Monde	Indice MSCI Marchés émergents	Indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index	Indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-3 Year Index
1 ^{er} sept. 2019 - 31 déc. 2023	15 %	50 %	5 %	25 %	5 %

L'indice composé S&P/TSX est un indice pondéré selon la capitalisation boursière qui mesure le rendement des actions et des parts de fiducies cotées à la Bourse de Toronto. Il est généralement considéré comme représentatif du marché des actions canadien. L'indice MSCI Monde est un indice pondéré selon la capitalisation boursière qui mesure le rendement global des marchés des actions des pays industrialisés. Il ne comprend pas les marchés émergents. L'indice MSCI Marchés émergents est un indice pondéré selon la capitalisation boursière qui mesure le rendement des marchés des actions des pays en développement. Il ne comprend que les titres accessibles aux investisseurs étrangers (autres que nationaux). L'indice obligataire universel FTSE TMX Canada est un indice pondéré selon la capitalisation boursière regroupant plus de 950 obligations canadiennes, dont des obligations de la meilleure qualité ayant une durée jusqu'à l'échéance entre 1 an et 30 ans, et qui mesure le rendement de l'ensemble du marché canadien des titres à revenu fixe de la catégorie investissement. L'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada est un indice pondéré selon la capitalisation boursière qui mesure le rendement du marché canadien des titres à revenu fixe de catégorie investissement dont l'échéance est inférieure à trois mois. L'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index mesure le marché des obligations à taux fixe de catégorie investissement, libellées en dollars canadiens et imposables. Il comprend des obligations du Trésor, d'États et de sociétés. L'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-3 Year Index mesure le marché des obligations à taux fixe de catégorie investissement, libellées en dollars canadiens et imposables. Il comprend des obligations du Trésor, d'États et de sociétés ayant une durée jusqu'à l'échéance de 1 à 3 ans.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2023

Les grandes catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds, à la fin de la période, figurent dans les tableaux ci-après.

Fonds par catégorie

	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds communs de placement canadiens	25,2
Fonds communs de placement étrangers	74,8
Fonds communs de placement d'actions	74,9
Fonds communs de placement de titres à revenu fixe	25,1

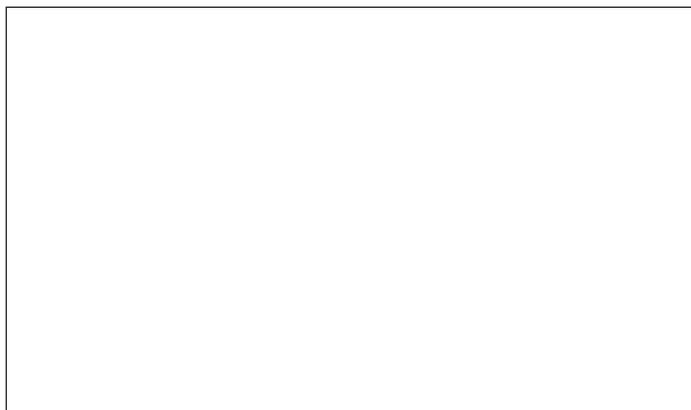
Principaux placements

	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds mondial de dividendes AGF	22,7
Fonds Sélect mondial AGF	22,4
Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF	10,1
Fonds de revenu fixe Plus AGF	10,1
Fonds d'obligations à rendement global AGF	9,0
Fonds des marchés émergents AGF	5,7
Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF	5,0
Catégorie Secteurs américains AGF	5,0
Fonds de croissance américaine AGF	4,0
Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF	4,0
Fonds d'obligations des marchés émergents AGF	2,0

Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	1 067 030 \$
---	---------------------

Le Fonds détient uniquement des positions acheteur. Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedarplus.ca. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations en cours du Fonds, et les prochaines informations trimestrielles seront en date du 31 mars 2024.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer
avec votre représentant de Primerica.



SÉRIE DE RÉPARTITION PRIMERICA CONCERT^{MC}

6985 Financial Drive, Bureau 400, Mississauga (Ontario) L5N 0G3

Sans frais : 1 800 510-PFSL (7375)

Télécopieur : 905 214-8243



SÉRIE DE RÉPARTITION
CONCERT^{MC}
P R I M E R I C A

Les placements dans des fonds communs de placement peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres dépenses. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement global annuel historique, ce qui comprend les fluctuations de la valeur des parts et les réinvestissements de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ni des frais optionnels ou des impôts payables par les porteurs de titres qui auraient fait diminuer les rendements. Les fonds communs de placement n'offrent pas de garantie, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Le taux de rendement est uniquement utilisé à titre indicatif pour montrer l'incidence du taux de croissance. Son rôle n'est pas de refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni les rendements de placements effectués dans celui-ci.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec la performance, le taux de rendement ou le rendement du Fonds. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du Fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées par suite de la réalisation de gains en capital, ainsi que le revenu et les dividendes gagnés par un fonds, sont imposables entre vos mains dans l'année où ils sont payés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, vous devrez payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.